

155 | JUIN 2018

TRAIT **D'**UNION

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY



GRANDIR ET S'ÉPANOUIR À SAINT-GENIS-POUILLY !



SOMMAIRE

DOSSIER	3
Grandir à Saint-Genis-Pouilly	
ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS	6
ACTUALITÉS	8
Participez aux réunions de quartier ! Saint-Genis-Pouilly : les mobilités douces à l'honneur Découvrez en temps réel, le chantier Porte de France Nord Cet été, le cinéma sort des salles obscures pour prendre l'air !	
FLASH SUR	10
Pass sport et culture	
VIVRE ENSEMBLE	11
Inscrivez-vous pour bénéficier du bus piscine en direction de Meyrin Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Lancement de l'enquête nationale sur les déplacements des personnes et leurs modes de transports Les vacances d'été au secteur enfance En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?	
DÉMOCRATIE LOCALE	12
Expression des listes du conseil municipal Intercommunalité Conseil municipal du 24 avril 2018	
CULTURE	14
Programme de la Fête de la musique	
CE MOIS-CI À SAINT-GENIS	16
Saint-Genis-Pouilly en fête !	

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01
Gendarmerie Nationale : 17
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Samu social : 115
Enfance maltraitée : 119
Pharmacie de garde : 3237
Médecin de garde : 15
Clinique Vétérinaire Anima-Vet (Saint-Genis-Pouilly) : 04 50 41 85 85
Clinique Vétérinaire le Colomby (Cessy) : 04 50 41 76 45
Service d'urgence vétérinaire du Pays de Gex joignable 24/24 : 0899 199 984
Régie des eaux Gessiennes (astreinte) : 04 85 29 20 00

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly / **Directeur de publication** : Hubert Bertrand / **Rédaction** : Service communication / **Crédit photo** : Mairie de Saint-Genis-Pouilly - Frey-Chapman Taylor - BVL / **Mise en page** : Un point c'est tout / **Impression** : Imprimerie Est'Imprim / **Tirage** : 6400 Ex. / N°ISSN : 1268-4554 / **Dépôt légal** : 2^{ème} trimestre 2018

ÉDITO



Parce que nous croyons que chaque Saint-Genésien-nes a le droit d'apprendre dans de bonnes conditions, de grandir, de s'épanouir, de découvrir et d'agir dans sa ville. Pour atteindre cet objectif, la ville a fait de l'enfance et de la jeunesse, une de ses priorités.

Cela nécessite de collaborer avec tous les partenaires éducatifs pour répondre

aux besoins des jeunes et à ceux de leurs familles. Accompagner et préparer les enfants à participer à la vie démocratique passe par la transmission du savoir, du vivre-ensemble et de l'écoute. Avec la création du Conseil Municipal des jeunes, la ville offre la possibilité aux enfants de participer à la vie locale en proposant des projets afin d'améliorer notre quotidien. Il permet de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la démocratie locale et les prépare aussi à devenir des adultes responsables et des citoyens actifs.

Saint-Genis-Pouilly est soucieuse d'aider les parents à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Faire connaître les différents modes d'accueil des enfants pour faire le meilleur choix possible et mettre en valeur les offres présentes sur le territoire, publiques ou privées, cela fait partie des objectifs de l'équipe municipale. Être parent de tout-petit, ce n'est pas simple et cela soulève beaucoup de questions. Favoriser les échanges entre parents, tout en les rassurant dans leur mission d'éducation est essentiel. Pour ceux qui souhaitent faire garder leurs enfants, c'est un casse-tête pour trouver une place. C'est pourquoi, la commune se mobilise auprès de la Communauté de communes du Pays de Gex, seule compétente dans la gestion des structures d'accueil de la petite enfance, pour rappeler le besoin réel des familles de créer de nouvelles crèches publiques. Le plan crèche proposé par la CCPG, prévoit une augmentation très limitée du nombre de berceaux en 5 ans. Cela ne représente que 80 couchettes en plus, en crèche publique d'ici 2020. Il est de la responsabilité des élus majoritaires de la CCPG d'anticiper et de garantir des places suffisantes pour permettre aux habitants de choisir entre les différents modes de garde complémentaires, crèches publiques ou privées ou assistantes maternelles.

La ville s'implique pour favoriser le bien-être de la naissance à l'adolescence, en mobilisant tous les acteurs éducatifs pour accompagner le jeune vers son émancipation, le soutenir dans sa scolarité et dans le développement de son identité. Dans cette perspective, nous développons une offre spécifique dédiée à l'enfance et la jeunesse. La collectivité ne remplace pas les parents et ne peut pallier des demandes personnelles et conjoncturelles mais des études sont en cours pour mieux appréhender de nouveaux besoins pour les horaires du périscolaire. Encore faut-il que cela soit financièrement possible et qu'il y ait un vrai engagement des parents sur la durée. En effet, un nouveau service ne peut naître que si le besoin et l'utilité sont démontrés dans la compatibilité des finances locales.

Hubert BERTRAND,
Maire de Saint-Genis-Pouilly



GRANDIR À SAINT-GENIS-POUILLY



PARLER DE LA FAMILLE, C'EST DÉJÀ PARLER DE DEMAIN : ÉVEIL, ÉDUCATION, LOISIRS, SPORTS ET SANTÉ...

LA COMMUNE EST SOUCIEUSE DE L'IMPORTANCE QU'ELLE DOIT ACCORDER À LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA VILLE ET S'ENGAGE À APPORTER TOUTES LES STRUCTURES ET SERVICES NÉCESSAIRES POUR L'INTÉGRATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DE CE DERNIER.

Faire garder son enfant de moins de 3 ans

Bien avant l'arrivée d'un nourrisson, il faut déjà penser à s'organiser. Des structures publiques et privées peuvent accueillir votre enfant. Des relais assistant-es maternel-les sont également présents sur tout le territoire pour répondre aux questions des parents sur la garde chez une assistante maternelle.

Se retrouver, découvrir la vie en collectivité, même tout petit, c'est une chance pour eux !

L'ACCUEIL D'UN ENFANT CHEZ UN ASSISTANT-E MATERNEL-LE

Les assistant-es maternel-les sont des professionnels de la petite enfance qui accueillent à leur domicile un ou plusieurs enfants après avoir été agréés par la Maison départementale de la solidarité (MDS). Une formation obligatoire de 132h leur est dispensée.

Ils offrent des modalités d'accueil très diverses pour les jeunes enfants comme pour les enfants scolarisés.

Chaque assistant-e maternel-le a un projet d'accueil et une organisation qui lui est personnelle. C'est en rencontrant et en échangeant avec les assistants maternels que les parents rédigent ensemble les modalités d'un contrat de travail et éventuellement d'un contrat d'accueil.

LE RELAIS D'ASSISTANT-ES MATERNEL-LES (RAM)

Pour vous accompagner dans votre recherche, la ville dispose d'un relais d'assistant-es maternel-les. C'est un lieu intercommunal d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistant-es maternel-les et des professionnels de la petite enfance. Le RAM est dirigé par une professionnelle de la petite enfance. Les parents et futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Contact

Mme Sandrine Berthelier

Relais Assistantes Maternelles - parents "Colin Maillard"

25 rue Lucie Aubrac - Les Hauts de Pouilly - 01630 Saint Genis Pouilly

Tél. : 04 50 56 06 33 | ramstgenispouilly@ccpg.fr

Horaires des permanences

Lundi : 14h-16h30 (uniquement sur rendez-vous)

Mardi : 14h-18h / Mercredi matin : 8h30-11h30 / Jeudi : 13h-16h30

Vendredi : 13h-16h30

Temps d'accueil collectifs proposés sur inscription

(pour les professionnels de garde) :

Lundi, jeudi et vendredi en matinée.



LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES FAMILLES CHEZ LES ASSISTANTS-ES MATERNELS-LES

En choisissant ce mode de garde, vous pouvez bénéficier d'une aide de la Caisse d'Allocations Familiales, appelée « complément de libre choix du mode de garde (CMG) » dans le cadre de la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant) et d'une réduction ou crédit d'impôts.

Le coût horaire est fixé par l'employeur et l'employé lors de la signature du contrat de travail. Des indemnités s'ajoutent à ce coût horaire : indemnités d'entretien ainsi qu'indemnités de repas et kilométriques, si votre assistant maternel fournit le repas et le goûter de votre enfant ou réalise des trajets à votre demande. Les cotisations sociales dues au titre de cet emploi peuvent être prises en charge par la Caf ou la MSA, selon votre situation.

Pour plus d'information : www.pajemploi.urssaf.fr

L'ACCUEIL EN ÉQUIPEMENT COLLECTIF

La ville dispose de plusieurs crèches afin d'accueillir de manière régulière ou occasionnelle les enfants dès l'âge de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Les crèches ont pour mission d'aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Les enfants sont confiés à des professionnels de la petite enfance qui veillent à leur santé, leur sécurité, leur bien-être ainsi qu'à leur développement.

Les formules d'accueil proposées peuvent varier de quelques heures à 5 jours par semaine. L'accueil proposé peut être régulier ou occasionnel.

Les dossiers d'inscriptions sont à télécharger sur le site internet de la Communauté de communes ou disponibles auprès des directrices de crèche.



LE CENTRE MULTI-ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "LES PITCHOUNS"



Ce centre accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans et regroupe les services de crèche et de halte-garderie dans une seule structure. Il offre 31 places d'accueil régulier et 6 places d'accueil occasionnel.

Contact

Centre multi-accueil
40 rue Jules Ferry

Tél. : 04 50 28 23 28

multi-accueil@ccpg.fr

LE CENTRE MULTI-ACCUEIL DES HAUTS DE POUILLY DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "COLIN MAILLARD"

Un nouveau centre multi-accueil, élaboré de concert entre la municipalité et la Communauté de Communes, géré par cette dernière, a récemment ouvert ses portes à Saint-Genis-Pouilly. Ce centre comprend une crèche de 45 berceaux.

Contact

Centre multi-accueil
25 rue Lucie Aubrac

Tel : 04 50 20 23 68

colinmaillard.ccp@leolagrange.org

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES FAMILLES

La participation financière, fixée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, est un tarif horaire calculé en fonction des ressources et de la composition de la famille.

Ce tarif à l'heure est multiplié par la durée d'accueil de l'enfant.

Pour connaître le type et le montant des aides que la CAF peut vous verser, vous pouvez accéder aux simulateurs du site mon-enfant.fr



LA VILLE DISPOSE DE TROIS CRÈCHES PRIVÉES SUR LE TECHNOPARC.

■ Le jardin de Zébulon

Crèche – halte-garderie privée

Bilingue français/anglais

Ce centre comprend 37 places pour les enfants âgés de 12 mois à 3 ans.

■ Le jardin de Capucine

Crèche – halte-garderie privée – réserve aux membres du CERN

Bilingue français/anglais

Ce centre comprend 40 places pour les enfants âgés de 4 mois à 4 ans en accueil régulier ou occasionnel.

■ Le jardin de Lilou

Crèche – halte-garderie privée

Bilingue français/anglais

Ce centre comprend 35 places pour les enfants âgés de 4 mois à 4 ans en accueil régulier ou occasionnel.

Contact

Madame Ariane Boucher

60 rue Clément Ader

Tél : 06 45 63 72 74

www.lejardindezebulon.com

DE NOUVEAUX LIEUX D'ACCUEIL EN PROJET POUR VOS ENFANTS

Avec la création de nouveaux quartiers, la municipalité a l'ambition d'intégrer des structures d'accueil dans des opérations privées telles qu'une Maison d'assistantes maternelles (Mam) ou d'une micro-crèche. Ces structures se sont développées depuis une dizaine d'années et le concept plaît beaucoup aux parents et aux enfants. Ces modes d'accueils permettent aux petits de se retrouver et d'évoluer avec d'autres enfants d'âges différents dans une ambiance familiale. Une Mam est un lieu où des assistants maternels se regroupent pour garder les enfants dont elles ont la garde. Cela permet de s'épauler, de travailler autour de projets pédagogiques et éducatifs. Pour les tout-petits, cette petite collectivité est un lieu de socialisation. Les micro-crèches sont des structures d'accueil pouvant accueillir collectivement au maximum dix enfants. Les locaux respectent les normes de sécurité exigées pour les établissements recevant du public et sont aménagés de façon à favoriser l'éveil des enfants. Deux projets sont actuellement à l'étude : la ville souhaite accueillir une Mam dans le projet de structure d'économie sociale et solidaire dans la zone de l'Allondon, sur l'ancien bâtiment de l'association des anciens marins. Un nouveau projet immobilier réalisé par la société Kaylim, rue de l'Eglise, prévoit au rez-de-chaussée l'aménagement d'une micro-crèche, qui sera gérée par la société Bulle d'étoiles.

L'accueil pour les plus grands

Le secteur enfance accueille vos enfants sur le temps périscolaire (matin et soir) dans les 5 écoles de la commune. Sur ces différents temps d'accueil, les animateurs développent des activités éducatives et pédagogiques pour permettre l'épanouissement personnel et collectif de chacun. Ces activités sont préparées et organisées par des animateurs, diplômés selon les normes du ministère de la cohésion sociale.



Les horaires d'accueil des enfants pour la rentrée 2018/2019 (sous réserve de l'accord de la directrice académique adjoints des services de l'Education Nationale (DAASEN)) :

- **Lundi au vendredi de 7h30 à 8h30** : vos enfants sont accueillis dans leur école au sein des restaurants scolaires de Pregnin, Bobby Lapointe, Lion, Diamanterie et au secteur enfance pour l'école du Jura afin de partager un petit-déjeuner.
- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30**
École de Pregnin, du Jura, du Lion, de Bobby Lapointe et de la Diamanterie
Maternelle et élémentaire : vos enfants sont accueillis dans l'école et vous pouvez les récupérer soit à 17h30 ou à partir de 18h jusqu'à 18h30 en fonction de l'inscription.

Certains parents souhaiteraient déposer leur enfant à partir de 7h. Pour cela, un sondage a été lancé au mois de mai auprès des parents pour récolter leurs opinions. Les résultats seront transmis dès que possible.

Contact : coordonnateur.ej@saint-genis-pouilly.fr



Démolition de la salle de l'Allondon

La démolition de la première salle des fêtes de Saint-Genis-Pouilly, qui était prévue depuis quelques mois a été reportée par les travaux de requalification du centre-ville. On ne peut empêcher en peu de nostalgie : c'est qu'elle en avait connu des fêtes et cérémonies ! La démolition a été impressionnante : en moins d'une semaine, tout était terminé ! Ce secteur va être repensé dans le cadre de la réhabilitation et l'extension du Centre Culturel Jean Monnet.



Une réussite pour le Challenge départemental de la Qualité

Ce rendez-vous sportif phare des sapeurs-pompiers, s'est déroulé le 28 avril au stade Lucien Véloux à Saint-Genis-Pouilly. De belles performances à l'arrivée, comme souvent, entraînant des qualifications pour le régional à Aurillac le 2 juin dernier. Félicitations aux sapeurs-pompiers de la ville pour l'organisation de la journée et leur réussite à plusieurs épreuves. Le prochain grand événement de nos sapeurs-pompiers aura lieu cette année le dimanche 16 septembre ! Venez à leur rencontre sur la place Jean Monnet et assistez à de nombreuses démonstrations.

Un succès pour l'inauguration du Skatepark

Le 5 mai dernier, Monsieur le Maire Hubert Bertrand et les conseillers municipaux ont inauguré le skatepark de la commune, récemment rénové, en présence du Conseil Municipal Jeunes, initiateur du projet. Cette matinée avait des allures de fêtes ! Plus de 250 habitants sont venus admirer les démonstrations remarquables réalisées en roller, skateboard et en trottinette par les jeunes du CMJ et de l'association Free Street Parkour. Les enfants ont ensuite pris d'assaut ce nouvel équipement de sport et loisirs, sous les regards bienveillants des parents. Sa rénovation répondait à la fois aux besoins d'innovation des jeunes et au souci de préserver la quiétude du voisinage grâce aux modules 100 % béton qui réduisent considérablement le bruit. Très attendue des habitants, elle constitue aujourd'hui la 16^e aire de jeux de la commune dédiée aux familles. Cout de l'opération : 190 000 €.





Réunion publique ouverte à tous les habitants

Plus d'une soixantaine de personnes étaient présentes à la réunion publique organisée le mercredi 2 mai au Centre Culturel Jean Monnet, en présence du Maire et des conseillers municipaux. Au cours des débats, plusieurs points ont été soulevés autour de la requalification du centre-ville, l'ouverture de la piscine, l'avancement des projets Open et Sous-les-Vignes, les horaires du secteur enfance ou encore le déploiement de la fibre optique sur la commune ... D'autres réunions d'échanges et d'informations ont eu lieu à la salle de Pregnin le 24 mai et à la salle Boby Lapointe le 28 mai.

Cérémonie commémorative du 8 mai devant la plaque du souvenir sur le parvis du Centre Culturel Jean Monnet

Le maire, Hubert Bertrand, les élus de la commune, le Conseil Municipal des Jeunes, le conseiller départemental Guy Larmanjat, les anciens marins du Pays de Gex, les Sapeurs-Pompiers, la gendarmerie, la FNACA et les habitants ont participé à la commémoration du 8 mai 1945. Lors d'un discours passionné et engagé, Monsieur le Maire a rappelé qu'il est de notre devoir à tous de ne pas oublier les causes qui entraînent la guerre et ses conséquences ; que les conflits actuels, poussant des milliers de familles à migrer vers des pays en paix, devraient nous le rappeler chaque jour. Il a appelé à la vigilance afin de ne laisser aucune place à la haine, au racisme et aux stigmatisations. La Lyre Musicale de Saint-Genis-Pouilly a accompagné la cérémonie en musique. A l'issue de la cérémonie présidée par Monsieur Maurice Mugnier, un vin d'honneur a été offert par la mairie.



L'exposition « Artisanat et costumes traditionnels du monde »

Les habitants sont venus admirer les superbes costumes traditionnels issus des 4 coins du globe lors de l'exposition « Artisanat et costumes traditionnels du monde » qui s'est déroulée les 12 et 13 mai dernier au Centre Culturel Jean Monnet. Organisée par l'Office Municipal de la Culture, cette exposition chargée d'histoire et d'émotions a réuni plusieurs pays et coutumes : Maroc, Comores, Russie, Albanie, Amérique Latine... Une partie des trésors de ces peuples lointains, lampes, vaisselles et autres accessoires du monde (étoles, bijoux, sacs...) ont également été dévoilés aux yeux du public. Les ateliers dédiés aux enfants et les défilés rythmés ont plongé les visiteurs dans une ambiance festive et chaleureuse. Une véritable invitation au voyage. Ne manquez pas le prochain rendez-vous culturel, le samedi 22 septembre 2018 intitulé « Cultures & Diversités » qui vise à promouvoir le mélange des cultures et des langues avec les associations de la commune.



PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS DE QUARTIER !

Chaque année et à l'arrivée des beaux jours, la municipalité organise des réunions de quartier dans toute la ville. Installés en pied d'immeuble ces espaces de convivialité permettant aux habitants d'un quartier et à leurs élus de se rencontrer. C'est l'occasion privilégiée de donner à chacun les moyens de s'exprimer, d'échanger, d'évoquer la vie de son quartier, de partager son quotidien, de discuter des projets de la commune...

Le 24 et 28 mai dernier, les habitants de Pregnin/ Flies et de la Zac des Haut de Pouilly ont fait part de leurs suggestions, remarques et préoccupations auprès de l'équipe municipale afin d'améliorer le cadre de vie, l'animation et la vie du quartier, dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié.



Les prochaines rencontres sont prévues les :

- Parc Jean Monnet - **Mercredi 13 juin à 19h** - 66 Place Jean Monnet - à proximité du fleuriste «Au Park Fleuri»
Allée des Mèlèzes - A. des Ormes - Allée des Acacias - Allée des Quercus - Allée des Rosiers - Allée des Hêtres - Allée des Erables - Allée des Bouleaux - A. des Prunus - Rue du C. Blaison
- Jacques Prévert **Lundi 18 juin à 19h** - 17 rue Jean Charnoz - à proximité du city stade
Rue Champs Fusy - Rue Lafayette - Rue de Pouilly - Rue J. Charnoz - Rue V. Hugo - Rue de la Petite Vie
- Les Hautains - **Mercredi 27 juin à 19h** - 8 Rue des Hautains - à proximité de l'épicerie «Au p'tit bocal»
- Porte de France - **Lundi 2 juillet à 19h** - 62 rue de Genève - à proximité du nouveau «Jim's British Market»
Rue de Manegly - Rés. la Rivière - Rue de Genève - Ch. de Bourdigny - Rue L. Michel - Rue S. Veil - Rés. du Lion - Rue de la Combette - Rue G. Charpak - Rue de la Scierie - Rue du Pré d'Amont - Rue du Bief

Contact : Service Communication – 04 50 20 20 15 – service.communication@saint-genis-pouilly.fr

Saint-Genis-Pouilly : les mobilités douces à l'honneur



« La ville développe la mobilité douce, à travers notamment un réseau de cheminement doux visant à sécuriser la pratique du vélo et/ou de la marche. Aujourd'hui plus de 25 kilomètres de voies maillent le territoire communal, auxquels s'en ajouteront de nouvelles. Depuis quelques semaines, piétons et cyclistes peuvent rallier en toute sécurité le hameau de Flies à Pregnin. Ce tronçon sécurisé relie la voie ferrée de Flies à l'école de Pregnin.

Une autre voie douce sera prochainement réalisée pour joindre Flies à la zone de l'Allondon.

Complémentaires entre elles, ces deux nouvelles voies permettront à toujours plus de Saint-Genésien de choisir le vélo pour leurs déplacements quotidiens et leurs loisirs. Par ailleurs, d'autres aménagements cyclables sont à l'étude ou en cours dans la commune.

Soucieuse de faciliter les déplacements doux de ses habitants, la ville va également réaménager la chaussée de la rue du Commandant Blaison (tapis, marquage au sol, signalisation...) et assurera une liaison douce entre la rue de Gex et Sergy, les travaux débuteront en août.

Les habitants sont invités à profiter des nombreux parcs et espaces verts qui jalonnent la commune et pour certains trop méconnus, en privilégiant les modes de déplacements doux. Marche, vélo, trottinette ou rollers, chacun est libre de se balader comme il le souhaite.

Le plan des cheminements doux de la ville est en cours de mise à jour, vous le recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres. Vous profiterez ainsi de nouvelles ballades agréables et du patrimoine naturel dans les différents quartiers de la ville. »



Cécile Wullschleger,
adjointe au maire chargée
du personnel
et aux questions liées
au développement durable



Découvrez en temps réel le chantier Porte de France Nord



Avec la construction du nouveau quartier de Porte de France Nord en prolongement du centre-ville, l'entrée de Saint-Genis-Pouilly connaît une véritable métamorphose.

Ce projet est composé du lycée international, de la maison de santé, qui réunit une quarantaine de professionnels et prochainement la piscine municipale, un centre commercial, des logements, des activités hôtelières et tertiaires. Animée par un souci de maîtrise de son développement urbain en termes de qualité et de densité, la ville de Saint-Genis-Pouilly a conçu ce nouveau quartier dans une logique d'aménagement mixte et fonctionnel, dans la continuité de son tissu urbain actuel.

Vous pouvez suivre en direct l'avancée des travaux et la construction de la piscine municipale grâce à une caméra qui est installée à un endroit stratégique. L'outil permet de voir les travaux en accéléré. Durant tout le projet vous pouvez également comparer deux périodes sur l'ensemble de la construction du nouveau quartier.

Visionnez-là à tout moment sur <http://m.webcam-hd.com/st-genis-pouilly/porte-de-france>

Cet été, le cinéma sort des salles obscures pour prendre l'air !

Le cinéma en plein air de Saint-Genis-Pouilly est de retour cet été pour sa 2^e édition. Sur l'herbe fraîche de la pelouse de Sous-les-vignes, 690 rue Jean Belleville, ou confortablement assis sur un transat ou un siège apporté par vos soins, vous pourrez cette année assister à 2 projections de films gratuites :

vendredi 27 juillet à 21h30

LA LA LAND

une Comédie musicale

de Damien Chazelle (2016)



vendredi 3 août à 21h30

LE GRAND MÉCHANT RENARD

un film d'animation de Benjamin Renner et Patrick Imbert (2017)



L'occasion Idéale pour se faire une toile à la belle étoile !

En cas de mauvais temps, le repli s'effectue au théâtre du Bordeaux.

Contact : Service culturel

04 50 20 52 86

service.culturel@saint-genis-pouilly.fr



**Tous les jeunes
ont droit aux loisirs !**

Le «Pass Sport & Culture», qu'est ce que c'est ?

La Ville de Saint-Genis-Pouilly a créé ce pass pour favoriser **l'accès à la pratique des activités sportives et/ou culturelles pour les jeunes qui résident sur la commune.** Celui-ci présente de multiples avantages :

Permettre aux jeunes âgés de moins de 21 ans de bénéficier d'une prise en charge par la commune de la cotisation et de la licence, selon les conditions de ressources, pour une ou plusieurs adhésion(s) à **une pratique sportive, musicale et théâtrale.**

Il permet également aux jeunes âgés entre 12 et 21 ans, **de profiter d'un tarif préférentiel de 5 € par spectacle, au théâtre du Bordeaux, dans la limite de 4 représentations par saison.**

Quelques exemples d'associations partenaires du dispositif :

AS St-Genis-Ferney-Crozet, Ain Est Athlétisme, Arts Martiaux du Pays de Gex, Basket du Pays de Gex, Judo Club, La lyre musicale, Compagnie du Bord'Eau et bien d'autres encore...

Comment bénéficier du Pass ?

Il suffit de faire la demande auprès des associations sportives et culturelles partenaires du dispositif en leur remettant le coupon rempli à l'inscription avec votre avis d'imposition. Pour le théâtre du Bordeaux, contactez le service culturel de la Mairie par téléphone au **04 50 20 52 86** ou par mail au **service.culturel@saint-genis-pouilly.fr**



Nom du représentant légal : _____

Nom et prénom de l'enfant : _____

Adresse : _____ Age : _____

Nom de l'association : _____

Joindre au coupon le dernier avis d'imposition





Inscrivez-vous pour bénéficier du bus piscine en direction de Meyrin

La commune met en place un transport gratuit en direction de la piscine de Meyrin du 9 juillet au 24 août compris (exceptés les week-ends et jours fériés). Ce service est accessible à tous les habitants de Saint-Genis-Pouilly et les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de plus de 14 ans. Vous devez être munis de votre carte d'identité et l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

Plus d'informations sur le site Internet de la ville

www.saint-genis-pouilly.fr



En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?

Bien que les beaux jours commencent doucement à pointer le bout de leur nez, on est encore loin de pouvoir s'imaginer en train de fondre sous la chaleur de l'été. Malgré tout, depuis les ravages de la canicule en 2003, le gouvernement met en place chaque année un dispositif pour éviter que les seniors isolés courent le moindre risque.

Le plan « Vigilance Canicule » est mis en place dans la commune à l'attention des personnes âgées isolées et des adultes handicapés. Si vous souhaitez une aide ponctuelle, vous pouvez vous adresser au CCAS au 04 50 20 52 74 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les recommandations sont toujours les mêmes en cas de forte chaleur : s'assurer que la personne âgée dispose de suffisamment d'eau minérale et qu'elle en consomme. Dans ces cas de forte chaleur, l'eau du robinet peut ne pas contenir assez de sels minéraux, mais l'eau pétillante fera également l'affaire. En plus de la consommation régulière d'eau, il faut fermer volets et stores pendant la journée et aérer le logement pendant la nuit.

Les vacances d'été au secteur enfance

Juillet : Du 9 au 27 juillet

Août : Du 30 juillet au 28 août 2018

De nombreuses animations attendent vos enfants durant l'été avec notamment une visite au musée de la préhistoire, piscine, initiation aux jeux médiévaux, parc des aigles du Léman, balade en cheval, ateliers ... Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 22 juin au secteur enfance.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'Insee réalise jusqu'au 23 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Lancement de l'enquête nationale sur les déplacements des personnes et leurs modes de transports



Le service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, d'avril 2018 à avril 2019, une importante enquête statistique sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et sur leur usage des moyens de transport collectifs et individuels. Cette enquête vise à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements des Français.

Elle est la seule enquête qui permette de décrire et de comparer les conditions de transport individuel sur tous les territoires : villes, banlieues et campagnes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCE DU 24 AVRIL 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation de pose de matériel de transmission sur bâtiment (antennes) avec la copropriété La Pastourelle ainsi que tout document s'y rapportant.
- ACCEPTE, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant de 1 500 euros au "Comité organisateur du Challenge de la Qualité" des Sapeurs Pompiers de l'Ain, la somme étant à inscrire au budget de l'année en cours à l'article 6574 "subventions aux associations".
- ACCEPTE, à l'unanimité, les conditions fixées dans la convention d'objectifs et de financement proposé par la CAF de l'Ain pour le secteur jeunesse.
- VALIDE, à l'unanimité, le projet de réhabilitation/rénovation du city stade de la résidence Jean Charnoz située au sein du quartier prioritaire Jacques Prévert et DIT, à l'unanimité, que Monsieur le Maire sollicitera auprès d'organismes de l'Etat et partenaires du contrat de ville des subventions, en vue de la rénovation / réhabilitation du city stade de la résidence Jean Charnoz dans le cadre des délégations consenties au Maire par délibération n°148/17 du 5 décembre 2017.
- AUTORISE, à l'unanimité, la Soderec, mandataire de la commune, à signer et à notifier les marchés de travaux des lots 4 et 6 relatifs à la réalisation d'un centre aquatique.
- ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition d'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre du centre aquatique et AUTORISE, à l'unanimité, la Soderec, mandataire de la commune, à signer et à notifier l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre.
- APPROUVE, à l'unanimité, la réception avec réserves du dossier d'études d'avant-projet définitif de l'extension et la réhabilitation du Centre Culturel Jean Monnet, FIXE, à l'unanimité, le montant du coût prévisionnel des travaux à 10 368 000,00 € hors taxes valeur décembre 2017 et APPROUVE, à l'unanimité, le mode de dévolution des travaux tel qu'indiqué lors du Conseil Municipal.
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec la CCPG la convention relative aux modalités d'exécution de la convention de projet urbain partenarial portant sur l'opération située au n°40 rue de Genève conclue entre la Communauté de Communes du Pays de Gex et la société SAGEC RHONE-ALPES.
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec la CCPG la convention relative aux modalités d'exécution de la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) portant sur l'opération située rue de l'Eglise conclue entre la Communauté de Communes du Pays de Gex et la société SAS KAYLIM.
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec la CCPG la convention relative aux modalités d'exécution de la convention de projet urbain partenarial portant sur l'opération dénommée «Villa Cérés» (rue de la Faucille) conclue entre la Communauté de Communes du Pays de Gex et la société SA BONAM PARK.

*Le recueil des actes administratifs
(délibérations et arrêtés du Maire)
est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouvertures.*



EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

LA MAJORITÉ

La qualité de vie d'une ville s'apprécie par la vitalité de ses activités culturelles, sportives et économique. Celle-ci s'exprime dans le bien-être qu'éprouvent les habitants lorsqu'ils animent l'espace public, qu'ils jouent ou qu'ils se déplacent à pied ou à vélo. Mais aussi par le travail exercé, ce qui semble trop souvent oublié. Nous voulons une commune de notre temps à l'avant des petites villes modernes et dynamiques. Nous œuvrons pour offrir des équipements sportifs variés et de qualité. Avec l'ouverture du gymnase de La Diamanterie et du skatepark, nous venons de poser la première pierre de la piscine municipale située dans le quartier Porte de France dont les travaux ont débuté récemment. Les nageurs pourront localement s'entraîner et pourront bénéficier d'un bassin moderne, même si les conseillers départementaux, M. Raphoz et Mme Charillon ont fait supprimer notre subvention départementale d'un montant de 5,7 millions d'euros.

Le complexe sportif Sous-les-Vignes viendra renforcer cette offre avec de nouvelles surfaces pour la pratique du football et du rugby mais aussi d'aire de jeux et de loisirs pour les familles.



Projet du centre aquatique

Liste Un avenir pour tous

LA MINORITÉ

La minorité n'a pas fait parvenir de publication pour ce numéro

Liste Saint-Genis-Pouilly réveille-toi !

INTERCOMMUNALITÉ

À QUAND L'OUTIL COMMUNAUTAIRE UTILE AU TERRITOIRE !

Chaque habitant ou commune constate les lacunes de la CCPG actuelle que soit dans le domaine social, culturel ou économique. Parce que nous avons mal vécu, à Saint Genis-Pouilly, le temps perdu pour le projet OPEN, parce que nous voyons l'énergie dépensée par les combats nécessaires pour quelques places en crèche, parce que nous déplorons les attermoissements pour aider des associations en particulier pour le handicap... Comment vouloir un travail constructif au service des communes et des habitants quand on constate la politisation de ce bureau et les conflits entre ses membres. Nous regrettons que cette équipe mal partie n'ait aucune perspective réelle pour préparer l'avenir, voir au contraire se soumettre à des règles limitatives pour empêcher une ambition à l'échelle de notre territoire. Triste mandat qui est la démonstration de craintifs et de vindicatifs alors que l'enthousiasme et en tout cas la volonté de faire face et de préparer l'avenir devrait être les qualités obligatoires des élus. Même la propagande qu'ils utilisent ne pourrait faire illusion que momentanément mais les actions, seuls éléments d'évaluations du travail, sont malheureusement déficientes.

Notre territoire mérite un avenir meilleur, avec des élus combattifs et positifs pour valoriser le Pays de Gex. Des élus capables de négocier avec nos voisins Suisses sans se soumettre.

Il en est de même avec les autorités départementales qui infligent des punitions à notre territoire en s'appropriant les moyens (rétrocession genevoise) de la CCPG et des communes par différents stratagèmes. Enfin nous souhaitons le meilleur pour le Pays de Gex et nous nous réjouissons d'un vrai travail en commun, hors des petits calculs mesquins, afin de préparer notre territoire à accueillir de nouveaux collèges, un nouveau lycée, des structures de santé, des accueils tels les EHPAD dont nous avons un besoin urgent. Et tant d'autres choses plutôt que ces guéguerres consommatrices de notre temps.

Habitants de Saint Genis -Pouilly et du Pays de Gex donnez-nous vos avis par mails : elus.minoritaires.ccp@gmail.com



Projet du centre d'activités commercial OPEN



FÊTE DE LA MUSIQUE

DU 21 AU 24 JUIN 2018

Sur place, buvette et restauration par les associations de Saint-Genis-Pouilly

Ce programme est amené à être complété

Jeudi 21 juin au Centre Culturel Jean Monnet

20h45 : GIRL'S TALK

Girl's cover

Le seul, l'unique et peut-être alors le meilleur groupe de "Girl's Cover" ! Reno, Yann & Antoine reprennent amoureusement un répertoire exclusivement féminin. Des reprises, oui, mais toujours dans un esprit créatif et ludique. Un simple retour des choses. De la douceur Pop/Soul à la virilité Funk/Rock, avec entre autres invitées : A. Winehouse, N. Jones, B. Spears, K. Perry, R. Flack, Blondie, Adele...

<https://girlstalktrio.wixsite.com/0000>



22h : SAHAD AND THE NATAL

Afro fusion jazz

Emblématique de la dynamique scène dakaroise, Sahad & The Nataal Patchwork incarne cette nouvelle génération d'artistes africains décomplexée qui s'acoquine à tous les groove. Sahad and the Nataal Patchwork reflète une moisson de diverses influences musicales, une errance, une voie d'éveil, un trait d'union entre plusieurs cultures. Une histoire de rencontres humaines et musicales à la croisée des chemins entre le blues malien, l'afrobeat, le rock et le jazz.

www.sahadpatchwork.com



23h30 : RADIO GOULASH

World bass music

Déferlement de basses massives, vortex mélodiques, instruments traditionnels, électronique et batterie, tout se brasse dans un melting pot jouissif et percussif ! Radio Goulash rassemble sans complexe les rives de la méditerranée et le vieux continent. Ce détonnant trio de world-bass music vous laissera sans haleine... laissez vous porter par la transe !

<http://www.radiogoulash.com>



Vendredi 22 juin

LA DÉGUST

Dès 20h30 : La Marmaille

Post fanfare

Cette fanfare atypique se propose de revisiter des petites perles piochées dans des genres aussi divers que le jazz actuel, le ska, le surf, la musique des balkans et le rock progressif. Des arrangements soignés et quelques compositions originales distillent un son nuancé, du murmure à l'explosion. De l'énergie sensible et de l'émotion joyeuse, une musique à danser aussi bien qu'à écouter....

Un deuxième groupe sera présent sur la scène





A PROXIMITÉ DE L'AIRE DE JEUX DERRIÈRE LA MAIRIE

19h : Apéro

19h30 : Concert La Marmaille

21h30 : La Balade des Courts à Saint-Genis-Pouilly

Le Zoom, en collaboration avec la communauté de communes du Pays de Gex, vous propose une sélection tout en humour de films courts et inédits, à découvrir seul, entre amis ou en famille ! Le cinéma peut se vivre ensemble. Il est à la fois une source de divertissement, et une source de réflexion, un témoin de son temps. Le public sera invité à voter pour le court métrage qui l'aura le plus bousculé, amusé ou séduit. Lors de la soirée de clôture de ce « mini festival », le 31 août au Fort l'Ecluse Soirée, le film ayant recueilli le plus de vote recevra le prix du public du pays de Gex de la balade des courts 2018.

Samedi 23 juin Ô brasseur

EN ALTERNANCE

Dès 16h : DJ L'ALCHIMISTE

World mix

Vibrez au son caliente de la salsa, merengue, bachata, reggaeton, afro-beat, et bien plus encore ! Voyagez à la (re) découverte des sons de notre monde !

19h - 21h - 22h : COFFEE TONE

Soul pop funk

Le groupe interprète avec talent et originalité des mélodies éternelles composées par les plus grands des années 60 jusqu'à nos jours : Stevie Wonder, Michael Jackson, James Brown, Ray Charles, Kool & the Gang, Daft Punk, Bruno Mars.

Une identité singulière avec son lot de medleys, clins d'œil et bien sûr le chic en toute circonstance !



Dimanche 24 juin au Kiosque Jean Jacques Rousseau

(en cas de pluie, les concerts auront lieu à la salle Bobby Lapointe)

Yvan-Marc, Tombés du Camion et The Curious Crowd sur la scène du kiosque à l'occasion de l'édition 2018 de la Fête de la Musique ! L'association K.Mi.Sol vous donne rendez-vous de 14h à 18h pour un après-midi résolument musical, familial et convivial.

YVAN MARC

Chanson française

IYvan Marc est un chanteur à part : 7 albums, 15 ans de scène, pas loin de mille concerts (dont 180 donnés depuis la sortie de « Nos vies d'ours » en 2016). Avec Nos dimanches, il chante des histoires d'amour bien sûr et des histoires de terre toujours.

www.yvanmarcofficiel.com



THE CURIOUS CROWD

Rock, Blues, Soul, Funk

Cinq musiciens de différentes nationalités, réunis pour créer un moment vibrant et plein d'émotion ! Leur musique, tout comme leurs influences, est variée, et ils oscillent entre reprises folk et rock alternatif, chanson et funk. Curieux et explorateurs.

<https://www.facebook.com/thecuriouscrowdgeneva/>

TOMBÉS DU CAMION

Chanson bio

Ils sont quatre et proposent de la chanson à texte 100% garantie sans pesticide ni conservateur. En les écoutant, nul doute que vous tomberez sous le charme de leurs textes percutants et de leur univers joyeusement festif.

<https://www.facebook.com/tombesducamion>



Retrouvez le programme complet
sur le site Internet de la ville www.saint-genis-pouilly.fr

LA FÊTE NATIONALE

VENDREDI 13 JUILLET

AU CENTRE CULTUREL JEAN MONNET À PARTIR DE 19H.



A Saint-Genis-Pouilly, les traditionnelles festivités de la Fête Nationale organisées conjointement par la municipalité et le club de football de l'AS Saint-Genis/Ferney/Crozet, se dérouleront vendredi 13 juillet au Centre Culturel Jean Monnet à partir de 19h.

Programme de la soirée :

- 19h : Cérémonie commémorative
- 19h30 : Apéritif offert par la municipalité
Suivi d'un repas grillades et d'une soirée dansante animée par Sandrine et David
- 23h : Feu d'artifice musical

SORTIES, ÉVÉNEMENTS, ACTUS... NE RATEZ PLUS L'INFO !

Inscrivez-vous à la newsletter de la ville par le site Internet www.saint-genis-pouilly.fr
ou suivez-nous sur la page Facebook « Ville de Saint-Genis-Pouilly »



Marché

Les mercredis de 7h à 13h
Parking Place des Fêtes

Festival Tôt ou t'Arts

Mardi 12 juin
Parvis Centre Culturel Jean Monnet
Dès 18h30, 20h et 21h15 : ApéroZic
19H00 Cie La dépliant / Starcky minute / Acrobatie
20H15 Cie la famille Goldini / Du plomb dans le gaz / Cirque nouveau-humour

Réunions de quartier

PARC JEAN MONNET :
Mercredi 13 juin à 19h
66 place Jean Monnet
(à proximité du fleuriste « Au park fleuri »)

JACQUES PRÉVERT :
Lundi 18 juin à 19h
17 rue Jean Charnoz
(à proximité du city stade)

LES HAUTAINS :
Mercredi 27 juin à 19h
8 rue des Hautains
(à proximité de l'épicerie « Au p'tit bocal »)

PORTE DE FRANCE :
Lundi 2 juillet à 19h
62 rue de Genève
(à proximité du nouveau « Jim's British Market »)

DE CI DE LÀ - Cie Sac à Son

Samedi 16 juin à 11h
Spectacle musical, à partir de 4 ans
Réservation obligatoire à la médiathèque :
04 50 42 12 42

Projection gratuite avec l'association ABM Léman

Un tour du monde de 6 mois en famille,
avec François et ses proches
Mardi 19 juin à 20h
Salle Bobby Lapointe

Fête de la musique

Du 21 au 24 juin
En ville

Kermesse sou des écoles

Samedi 23 juin
Ecole Bobby Lapointe

Don du sang

Lundi 25 juin de 14h30 à 19h
Salle Bobby Lapointe

Tournoi de Sixte

Organisé par l'AS Saint-Genis-Ferney-Crozet
Ouvert à tous
Dimanche 1er juillet à partir de 8h30
Stade Lucien Vélux
Inscriptions sur place ou sur www.assgfc.com

Cours de Zumba gratuits

Tous les mardis de juillet et août
Kiosque Jean-Jacques Rousseau

Cinéma plein air « La la Land »

Vendredi 27 juillet à 21h30
690 rue Jean Belleville (Sous-les-vignes)

La médiathèque sera fermée
du 31 juillet au 15 août inclus